



MAIRIE  
DE  
**SAINT-JEAN-DU-BRUEL**

**Nombre de conseillers :**

En exercice..... 15  
Présents..... 12  
Votants..... 15  
Absents..... 0

**Date de la convocation :** 26.07/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL**

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX

Le 30 juillet à 9 h 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL,  
légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,  
Sous la présidence de **Madame TENDIL Lysiane, Maire**

**PRESENTS :** Mesdames COBO Rolande, JUANABERRIA Anne-Marie, MASSON Aurélie,  
TENDIL Lysiane, VIALA Régine, Messieurs DAUMAS Jean-Michel, DRIGOUT Jean-Luc,  
MAR  
TIN Jean-Philippe, PIDOUX Bruno, QUATREFAGES Damien, VERGUES Michel,  
VIDAL Didier.

**PROCURATIONS :** Madame DELEU Françoise a donné procuration à Madame  
JUANABERRIA Anne-Marie, Monsieur VIDAL Claude donné procuration à  
Madame COBO Rolande et Monsieur REFREGERS Claude a donné procuration à  
Madame MASSON Aurélie.

**SECRETARIE DE SEANCE :** Monsieur Jean-Luc DRIGOUT a été désigné pour remplir ces  
fonctions qu'il a acceptées.

**SEANCE N° 8  
DELIBERATION N° 23  
AFFECTATION DES RESULTATS  
BUDGET ANNEXE DE LA STATION-SERVICE**

**Vu** le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L2311-5 relatif à l'affectation du résultat ;  
**Vu** le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2021 budget annexe de la station-service ;

**Considérant que** le solde entre les dépenses et les recettes réalisées en 2021 au budget annexe de la station-service (section de fonctionnement) a donné lieu à un excédent de 37 721.65 € ;

**Considérant qu'**avec l'excédent antérieur reporté, le résultat définitif de la section de fonctionnement est de 47 096.69 € ;

**Considérant que** le résultat comptable de l'année 2021 de la section d'investissement est de 1 439.20 € ;

**Considérant qu'**avec l'excédent antérieur reporté, le résultat de la section d'investissement est de 2 635.00 € ;

**Considérant que** selon l'arrêté du 28 juin 2022 portant règlement du budget primitif 2022 du budget principal et des budgets annexes de la commune de Saint Jean du Bruel, il n'y a pas de restes à réaliser ni en dépenses ni en recettes d'investissement sur le budget annexe de la station-service ;

Madame le Maire précise que le résultat en section de fonctionnement est très bénéficiaire en raison de la validation en attente des dépenses d'achat de carburant par le conseil municipal pour un montant de 51 231€, ce qui avait conduit à la fermeture de plusieurs mois de la station-service. Ces dépenses ont été validées par le conseil et la station-service réouverte en février 2022 et seront donc déduites sur l'exercice 2022. Si ces dépenses avaient pu être imputées sur 2021, le résultat de la section de fonctionnement aurait été déficitaire de 4 134,31€.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir discuté

**A voté contre à la majorité des membres présents et représentés**

(2 pour et 13 contre)

- **DECIDE** de ne pas affecter sur le budget annexe de la station-service 2022 les résultats de fonctionnement positifs en recettes de fonctionnement au compte 002 soit 47 096.69 € ;
- **DECIDE** de ne pas affecter sur le budget annexe de la station-service 2022 les résultats d'investissement positifs en recettes d'investissement au compte 001 soit 2 635.20 € ;

**Fait et délibéré à Saint-Jean-du-Bruel, le 30/07/2022**

Extrait certifié conforme,

Le Maire,

**Lysiane TENDIL**

*Acte dématérialisé*